

**Gouvernance universitaire : toutes les associations de profs de carrière unies dans leur opposition au projet de loi (R. Tétrault)**

Dans un geste possiblement sans précédent dans l'histoire des universités sherbrookoises, la totalité des associations représentant les professeurs de carrière des deux universités – Sherbrooke et Bishop's - s'unissent pour manifester leur opposition à un projet de loi du gouvernement. En effet, l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS), par la voix de son secrétaire-trésorier, le professeur Pierre Lavigne, s'est joint au mouvement d'opposition au projet de loi sur la gouvernance universitaire amorcé par l'APPRUS (retraités), l'AIPSA (ingénieurs) et le SPPUS.

Lors du point de presse du vendredi 27 février, la professeure Cheryl Gosselin, présidente de l'Association of Professors of Bishop's University (APBU), était présente pour appuyer ses collègues de l'Université de Sherbrooke et manifester son opposition au projet de loi Courchesne sur la gouvernance universitaire.

D'entrée de jeu, le professeur Jean-Pierre Kesteman a rappelé les grandes lignes de ce projet qui vise notamment à imposer aux universités la présence d'au moins les deux tiers de représentants externes au conseil d'administration. Ce projet de loi, a-t-il souligné, s'inscrit dans un mouvement de réforme d'inspiration néo-libérale visant à introduire dans les systèmes nationaux d'enseignement supérieur les modèles de gestion de l'entreprise privée.

Carole Beaulieu, présidente du SPPUS, a fait valoir que le projet de loi 107 fait fausse route en posant comme prémisse que des administrateurs issus du secteur privé sont mieux placés et plus compétents pour gérer les institutions universitaires et pour assurer leur développement. Elle craint par ailleurs que cette mainmise du privé sur l'université démobilise le corps professoral face au devenir de l'institution. Au nom des valeurs universitaires – autonomie, collégialité et liberté académique – elle enjoint ses collègues de s'opposer farouchement au projet de loi.

Pour sa part, le professeur Bernard Courteau, président de l'APPRUS, a souligné que le projet de loi n'est pas adapté à la mission des universités et à leur rôle dans la société. L'université, a-t-il rappelé, est un lieu privilégié de réflexion à long terme. Dans une perspective de développement durable, l'université doit assurer l'équilibre entre les disciplines fondamentales et les disciplines appliquées, entre la théorie et la pratique. C'est pourquoi, selon lui, la gouvernance de l'université ne peut être soumise aux impératifs du rendement à court terme qui guide généralement les gestionnaires du secteur privé. Enfin, le professeur Courteau estime que les universités québécoises constituent un patrimoine culturel chèrement gagné et essentiel à l'avenir de la société québécoise, un patrimoine que le projet de loi sur la gouvernance met en péril.

Quant au président de l'AIPSA, le professeur François Boone, il a eu recours à la métaphore. «Après quinze ans de sous-financement, les universités sont dans l'état de l'échangeur Turcot. Et le projet de loi qu'on nous annonce propose des travaux d'asphaltage!» Il exprime de sérieux doutes au sujet du projet de loi : «En quoi cette réingénierie du conseil d'administration nous garantit une saine gouvernance?» Il conclut en réclamant un débat public englobant toute la population pour des universités au service du public.

Poursuivant dans cette ligne de pensée, notre collègue Pierre Hébert, vice-président de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) a réclamé de manière urgente la tenue au Québec d'États généraux sur les universités. Selon la FQPPU, le projet de loi ne ferait que confirmer une tendance néfaste, celle de confier les destinées des universités à une nouvelle classe de gestionnaires mus par des valeurs étrangères au milieu universitaire. Dans un communiqué diffusé le 24 février, la FQPPU relève tout une série de pratiques propres au secteur privé qui se sont immiscées à l'université : «contrats faramineux pour les hauts dirigeants, négociations tendues avec les divers corps d'emploi, menaces et impositions de *lock out*, précarisation croissante des personnels académiques, pressions à la fragmentation des tâches d'enseignement et de recherche, etc.»

La mobilisation des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's s'inscrit dans un mouvement plus large d'opposition regroupant les membres du corps professoral de l'Université McGill, de l'UQAM et de d'autres composantes du réseau de l'Université du Québec (Trois-Rivières, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue) où des colloques, des sessions d'étude et d'autres activités de sensibilisation ont été tenues.

Les inquiétudes manifestées par les professeures et les professeurs en région ont trouvé écho auprès des candidats au rectorat. Lors de la rencontre tenue ce même vendredi et par la suite, lors d'une entrevue accordée au quotidien La Tribune, le professeur Marquis et la professeure Samoisette ont exprimé tous deux des réserves à l'égard du projet de la ministre Courchesne. Le samedi 7 mars, le directeur de l'information de La Tribune a déclaré en éditorial «(qu')il ne faut pas que le projet de loi 107 ... vienne freiner l'élan de l'Université de Sherbrooke.» Plus loin, il ajoute que malgré ce qui est survenu à l'UQAM, «il faut appliquer une solution adaptée au milieu universitaire.»

La mobilisation pour contrer le projet de loi de la ministre Courchesne sur la gouvernance universitaire prend de l'ampleur. Espérons que le message sera entendu en haut lieu.